



## Journées thématiques 2020 / L'Ecole du tri social ?

Depuis le début des années 2000, les évaluations de comparaisons internationales dressent un triste portrait de la capacité pour l'Ecole française de permettre à tous les élèves de réussir. Après le « choc PISA » de 2016, le CNESCO montrait en quoi la succession des politiques éducatives accentuait les inégalités entre élèves induisant même un abaissement de la réussite de ceux les plus fragiles. Les écarts des compétences acquises sont alors de plus en plus marquées entre les élèves les plus fragiles et ceux les plus performants. Une telle situation couplée à un contexte social alarmant interroge indéniablement le rôle de l'Ecole Républicaine.

La question des effets d'une même Ecole pour tous est prégnante. A l'issue, du rapport de Jean-Paul Delahaye sur l'impact de la grande pauvreté sur les apprentissages, les académies prennent davantage en compte la dimension sociale en matière d'Education.

De profondes modifications du modèle scolaire sont en marche appuyées par un affichage ministériel doublé d'éléments de langage forts sur le terrain médiatique ; les mesures sont présentées comme visant à gommer ces inégalités accrues :

- ⇒ Dédoublage des CP/CE1 en Réseaux d'Education Prioritaire pour 100% de réussite, volonté appuyée d'un retour aux « fondamentaux » en école élémentaire,
- ⇒ Dispositif « Devoirs faits » dans les collèges contribuant à une vision plus traditionnelle mais plus visible et lisible pour les familles ; et ce au détriment par exemple de l'accompagnement éducatif qui permettait de donner vie aux établissements tout en contribuant à aider les élèves et à élargir leurs horizons,
- ⇒ Transformation de la voie professionnelle revendiquant une énième « revalorisation » démontrant que cette voie n'a jamais véritablement trouvé sa place

Ces réformes au pas de course sans évaluation des politiques publiques antérieures génèrent une forte tension entre l'affichage clairement assumé par le ministère et la plus-value des actions menées sur le terrain pour la réduction des inégalités scolaires puis sociales. Sous le vernis d'une école de la confiance, on peut s'interroger sur la crainte de la mise en place d'un système scolaire à double vitesse qui ébranlerait les principes même d'une Ecole équitable et porteuse d'ambition pour tous.

Dans la mesure où le tri consiste à réorganiser des éléments en séparant l'utile du superflu pour ne conserver que l'essentiel : peut-on dire que l'Ecole française aujourd'hui est une Ecole du tri social ? Aurait-elle pour but de sélectionner en vue de construire la société de demain ? A contrario, comment et pourquoi devrait-elle éviter de générer du tri et participer à la création de lien social ?



Que dire du nouveau modèle dessiné par des politiques publiques traçant des trajectoires qui prédestineraient voire assigneraient notre jeunesse à des voies définies ? Allant par conséquent à l'encontre de la vocation républicaine d'une Education nationale vouée à enrayer les effets des mécanismes de reproduction sociale et susciter la culture émancipatrice en reposant sur l'intelligence collective grâce à la mise en synergie des acteurs.

En effet, la capacité de l'Ecole française à jouer le rôle d'ascenseur social est fortement conditionnée par l'obtention préalable d'un diplôme. Ainsi, sa massification et sa démocratisation, marquée par le passage de 20% d'une classe d'âge obtenant le baccalauréat en 1968 à près de 80% aujourd'hui, pose la question de permettre à chacun de trouver sa place dans la société.

Indéniablement l'Ecole revêt désormais une autre forme et subi de fortes mutations pour faire face aux défis sociétaux tels que le chômage qu'on lui attribue souvent ; à savoir donner la possibilité à chacun d'intégrer efficacement et rapidement le monde du travail à la fin de ses études.

Nous questionnerons donc la manière dont les politiques publiques aujourd'hui participent à l'épanouissement de tous les élèves afin de réussir indépendamment du milieu social dans lequel ils évoluent.

A observer l'actuelle tentative de (re-)valorisation de la voie professionnelle, le pari de l'égalité de dignité des trois voies est loin d'être gagné, la hiérarchie des diplômes étant exacerbée par une forme de concurrence scolaire pour être à la « bonne place ». Dans un contexte d'inquiétude quant à son devenir un focus particulier lui sera accordé. Dans la mesure où elle accueille déjà les publics les plus relégués et que sa mise en œuvre semble davantage confiée aux Centres de Formation par Apprentissage et aux branches professionnelles, on peut se demander si dans cette voie, seuls demeureront dans l'enseignement public initial, les élèves les plus fragilisés issus de SEGPA et d'ULIS. En somme, comment la voie professionnelle permet-elle à des élèves de s'inscrire dans un parcours de réussite et de s'insérer professionnellement, mais aussi de participer à la vie de la Cité ? Pour ce faire, il convient d'étudier les éléments à différentes échelles pour prendre en compte toutes les dimensions : un tri serait-il alors opéré au niveau macro en permettant après le baccalauréat professionnel soit une insertion dans le monde du travail, soit une poursuite d'études dans le supérieur ? Un tri interviendrait-il à l'échelle micro en s'intéressant à la capacité des mutations des pratiques pédagogiques à l'œuvre et l'intensité du pouvoir d'agir des acteurs ?

Quoiqu'il en soit cette question du tri interpelle tous les professionnels de l'Education et nécessite des réponses. Il s'agit d'aborder la place de la construction du projet avec l'élève en concevant notamment l'orientation comme un processus où il évolue, expérimente, se trompe et réajuste.

Nous pouvons nous interroger également sur le fait que la maîtrise des outils numériques et des modalités d'évaluation pourrait constituer des facteurs accentuant les inégalités. L'accompagnement des acteurs n'occupe-t-il pas une place importante



pour répondre au défi d'une Ecole du XXI<sup>e</sup> siècle où les fondamentaux pourraient être redéfinis en intégrant la capacité à développer un esprit critique face aux masses d'informations ainsi que la maîtrise des outils informatiques et numériques ?

Dates des journées nationales en 2020 : le 11 mars à Lille et le 16 mai à Lyon